



**PRÉFET
DE VAUCLUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AGRICULTURE

Permanences multi-administrations en Vaucluse

Vous êtes agriculteur, vous rencontrez une difficulté (finances, réglementation, urbanisme, etc.) dans le cadre de votre métier ?

Les services de l'État en Vaucluse se mobilisent pour vous apporter aides et conseils grâce à des permanences multi-administrations.

Selon le lieu de votre résidence :

Pour l'arrondissement d'Apt

Prenez contact avec la sous-préfecture d'Apt

 par téléphone au 04 90 04 38 00

 par mail au sp-apt-permanence-agricole@vaucluse.gouv.fr

Pour l'arrondissement d'Avignon

Prenez contact avec la préfecture de Vaucluse

 par téléphone au 04 88 17 82 28

 par mail au pref-permanence-agricole@vaucluse.gouv.fr

Pour l'arrondissement de Carpentras

Prenez contact avec la sous-préfecture de Carpentras

 par téléphone au 04 90 67 70 02

 par mail au sp-carpentras-permanence-agricole@vaucluse.gouv.fr